



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 09 FEVRIER 2016**

# L'aire de grand passage devra exister cet été

**GENS DU VOYAGE**  
Le choix du site n'est pas scellé mais le préfet veut qu'il soit vite opérationnel

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest.fr

Le préfet de la Charente, Salvador Pérez, s'y était engagé. En 2015, la question des aires de grand passage pour les gens du voyage, un vieux serpent de mer, devait être résolue. Le schéma départemental en prévoit deux, l'une dans le secteur d'Angoulême, l'autre dans celui de l'agglomération de Cognac.

Où en est-on ? « Le choix devait être fait en 2015, il a été fait. On ne l'a pas annoncé parce que l'on était en période électorale », répond Salvador Pérez. Pour le site angoumois, il l'a lui-même officialisé lors de ses vœux, les choses sont claires, ce sera sur un terrain appartenant à l'État sur la commune de Roulet Saint-Estèphe. Mais du côté de Cognac, le préfet avance encore à pas feutrés.

## Trois sites envisagés

L'État hésite entre deux terrains voisins, séparés par une route, mais situés sur des communes différentes, à proximité de la RN 141. Salvador Pérez ne veut pas en dire plus, parce qu'il reste des éléments à vérifier, et qu'il entend d'abord en discuter avec les élus concernés. En outre, une troisième piste vient d'émerger. Mais le calendrier devrait s'accélérer, car la préfecture souhaite que les aires soient opérationnelles dès 2016. Or les premières missions évangéliques débarquent après Pâques...

Le rôle de ces aires doit normalement se limiter à ces grands rassemblements de 150 à 200 caravanes, pour des séjours d'une à deux se-



La réalisation d'une aire doit mettre fin aux occupations « sauvages », comme cette mission évangélique derrière le complexe des Vauzelles à Châteaubernard, en mai 2015. ARCHIVES PH.M.

maines. En l'absence des structures imposées par la réglementation, les communes, Cognac et Châteaubernard en tête, se retrouvent chaque année dans une situation inextricable deux à trois fois par an. « Pour cette année, les aménagements ne seront pas terminés, mais les sites seront identifiés, et utilisables », indique le sous-préfet de Cognac, Olivier Maurel. Il rappelle que « ces terrains de passage n'ont pas vocation à devenir des aires d'accueil, où le cahier des charges est beaucoup plus lourd. Là, c'est une arrivée d'eau, une arrivée d'électricité, point barre. »

La communauté de communes de Grand-Cognac s'est engagée à participer aux frais, même si l'aire ne se situe pas dans son territoire, note, de son côté, son président Michel Gourinchas. La compétence

sera de toute façon intégrée à la future communauté d'agglomération.

## Un besoin plus large ?

Pour Alain Daems, directeur de l'association Les Quatre Routes (ex-association des gens du voyage de la région de Cognac), il faudrait en profiter pour regarder le sujet d'une manière plus large. Il pointe « un manque de solutions adaptées » pour les familles de voyageurs attachées depuis des lustres à la région de Cognac, et dont le nombre grandit.

L'aire de Châtenay, à la sortie de Cognac, est saturée et un peu vétuste, selon lui. Alain Daems prône « une palette de solutions », avec des « terrains familiaux » par exemple. Le directeur du centre social dédié aux gens du voyage estime que l'aire

de grand passage devrait ainsi pouvoir répondre à d'autres besoins ponctuels.

« La première porte d'entrée, c'est d'abord de régler la question de l'aire de grand passage. Pour le reste, on verra après », juge Michel Gourinchas. Il attend depuis longtemps une offre dans le cadre réglementaire qui permettra à la commune de Cognac de s'opposer aux stationnements sauvages. Le maire de Cognac relève que la fermeté du nouveau responsable de la police municipale a « permis d'en éviter quelques-uns ».

De son côté, le préfet prévient : « Je l'ai déjà dit, ou bien on s'accorde avec les maires, ou c'est moi qui impose un lieu, et ça se fera aux frais des collectivités. On ne peut plus se permettre d'attendre. »



# La chasse aux défauts d'isolation

**GRAND COGNAC** La commune de Mesnac a accueilli la troisième nuit de la thermographie vendredi avec démonstrations à l'appui

Après Ars et Saint-Laurent-de-Cognac, la commune de Mesnac a été le théâtre de la troisième nuit de la thermographie en terres cognacaises, vendredi dernier. Organisée par Grand Cognac dans le cadre de l'Agenda 21, et animée par l'Espace Info-Énergie du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Charente, la soirée a attiré une bonne quinzaine de personnes deux heures durant. Michaël Charruault, conseiller spécialiste en énergie, a présenté le service du CAUE, puis la caméra thermique infrarouge, dont la fonction est de repérer de façon visible les défauts d'isolation des bâtiments.

## Balade nocturne

D'abord à l'intérieur de la salle municipale, puis à l'extérieur autour de la mairie, du gymnase et de six habitations du village, l'intérêt des spectateurs s'est focalisé sur les couleurs s'affichant sur l'écran portable et sur les commentaires pointus du spécialiste. Les observations extérieures ont été faussées en partie par la chaleur accumulée dans les murs au cours d'un bel après midi ensoleillé. Mais des ponts thermiques (écarts de température) ont néanmoins pu être observés. De retour dans la salle, Michaël Charruault a commenté des thermogrammes plus explici-



Le tour des fenêtres de la salle municipale de Mesnac est nettement plus froid. PHOTO P.B.

tes, dont certains avaient été pris quelques jours auparavant sur les mêmes habitations.

## Service gratuit

Au final, chacun a pu se rendre compte de l'importance primordiale de l'isolation, ne serait-ce que pour des économies d'énergie, et du recours nécessaire à des professionnels compétents. Dans ce domaine, le CAUE 16 avec son espace Info-Énergie (trois architectes, deux conseillers) est à la disposition, gratuitement, des particuliers comme des collectivités : conseil, diagnostic, prêt

éventuel de caméra, notamment par exemple pour la réception des travaux... Seule association départementale sur ce créneau dans le cadre de la loi de 1977, le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Des permanences sont assurées (1). À Cognac, la permanence a lieu le dernier jeudi du mois, le matin.

**Pierre Barreteau**

Prise de rendez-vous au 05 45 92 95 93 ou par courriel : [infoenergie.cauel6@wanadoo.fr](mailto:infoenergie.cauel6@wanadoo.fr). Site internet : [www.cauel16.fr](http://www.cauel16.fr).

## CHÂTEAUBERNARD

# La harpe celtique a résonné aux Jardins de Louise



Fablenna a entrecoupé son récital de quelques feuillets historiques et celtiques. PHOTO SANDRA DALIAN

C'est une journée 100 % irlandaise que les résidents des Jardins de Louise et leurs familles ont partagée avec des membres du club des Aînés de Chateaubernard, des élus castelbernardins, des bénéficiaires du service d'aide à domicile de Cherves-Richemont, quelques

pensionnaires de la maison de retraite Guy Gauthier de Cognac, accompagnés de leur animatrice Sylvia. Après un repas aux accents irlandais, la part belle fut donnée à la musique irlandaise sous les doigts experts de la harpiste Fabienne Seigneurin-Marigliano.



# Les lycéens débarquent à la base aérienne

ÉDUCATION 150 élèves de la région ont découvert hier un panel des métiers de la BA 709

Même si la patrouille Cartouche doré n'a pas pu décoller en raison du mauvais temps, il y avait tout de même une certaine effervescence à la base aérienne de Cognac-Châteaubernard. Hier, la première Journée des lycéens a permis à 150 élèves de première et de terminale de venir découvrir quelques-uns des 50 métiers nécessaires au fonctionnement de la BA 709 : « Il y a vingt-cinq ans, j'avais visité la base d'Evreux et cela avait confirmé mon envie d'être militaire, s'est souvenu le colonel Étienne Faury, qui commande les troupes. Même si vous ne rentrez pas dans l'armée, c'est l'occasion de vous motiver à aller le plus loin possible dans les études. »

La base accueille chaque année 3 000 visiteurs, mais il s'agit plutôt d'élèves de collège. Hier après-midi, cette Journée des lycéens était donc une vraie première, avec des établissements de Cognac (Jean-Monnet, Louis-Delage, Beaulieu) mais aussi de Barbezieux. Muriel Ouvrard, professeur au lycée Élie-Vinet, jouait à domicile en tant que réserviste : « Certains viennent vraiment avec l'idée d'être recrutés, mais c'est aussi utile de les sensibiliser à l'importance du secteur de la défense. » Attention, toutefois : cette foire aux métiers ne supprime pas le Cirfa, l'organisme officiel chargé du recrutement.

Jonathan Guérin



À Châteaubernard, les élèves du secteur ont pu découvrir tous les métiers de la base, comme ici avec les drones. PHOTQ 1 G.

## MERPINS

# Attention aux arnaques

Le major Marchais et l'adjutant Martin de la gendarmerie de Cognac étaient venus, mercredi dernier, donner à un auditoire très attentif quelques conseils pratiques et règles simples pour se prémunir contre des actes malveillants.

En premier, il convient de s'équiper de bonnes protections : entrebailleur de porte, viseur optique, volets, grille de protection, éclairage automatique, système d'alarme. Il faut bien entendu éviter de laisser ses clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou encore sous un pot de fleurs. Il convient également de fermer la porte d'entrée, même lors d'un déplacement dans le jardin, et d'éviter de laisser traîner des outils, tournevis, échelle, etc.

### Chéquier en lieu sûr

Le major Marchais et l'adjutant Martin ont également conseillé de ne pas mettre de prénom sur les étiquettes des boîtes aux lettres ni même « M, Mme ou Mlle ou encore Vve ». Ils ont rappelé qu'il fallait placer en lieu sûr, chéquier, carte bancaire, sac à main et clés de voiture. En cas de cambriolage, mieux vaut appeler la police pour la ville et la gendarmerie pour les communes, et ne toucher à rien pour préserver la scène de vols, les



L'auditoire a été attentif aux conseils. PH. C. G.

empreintes. Il faut ensuite procéder à des déclarations auprès des banques et des assurances (1).

Le major Marchais et l'adjutant Martin ont rappelé l'importance de rester vigilant si des employés des réseaux de gaz, de l'électricité, de La Poste, de la police ou de la gendarmerie se présentent au domicile et de ne pas hésiter à demander à voir leur carte professionnelle.

Concernant les dangers d'Internet, il convient de faire attention aux courriels inquiétants avec menaces si le paiement n'est pas effectué rapidement ou encore si un courriel annonce un remboursement en provenance de la CAF, de l'EDF, du Trésor

public, etc. qui nécessite les coordonnées bancaires. Attention aux transactions avec des pays étrangers, aucun recours ne pourra avoir lieu en cas de litige. Seules les entreprises françaises peuvent être poursuivies en justice. Attention également aux faux comptes Paypal avec de faux liens qui demandent des envois de numéraires en échange d'un chèque.

Colette Guné

(1) Dans le cas de vol de carte bancaire ou de chéquier et en dehors des jours et heures d'ouverture des banques, appeler le 08 92 70 57 05 qui est le numéro du serveur interbancaire.



# Explosion de fureur à l'office HLM: deux ans de prison ferme

Jeudi dernier, un homme de 48 ans a insulté, menacé et agressé une hôtesse d'accueil et le directeur de l'OPH de l'Angoumois. Alors qu'un logement lui avait été attribué.

Anne KERJEAN  
a.kerjean@charentelibre.fr

L'Office public de l'Habitat a l'habitude de recevoir des gens irascibles. La plupart sont en colère parce qu'on leur a refusé un logement.

Le paradoxe c'est que Sosefo Kopila, lui, avait reçu une réponse positive, a rappelé hier le procureur Jean-David Cavallé.

Le Polynésien, né à Wallis-et-Futuna il y a 48 ans, allait bientôt pouvoir s'installer dans son nouvel appartement. Mais visiblement «bientôt» était beaucoup trop tard pour lui.

Jeudi dernier, cet ancien militaire de la base de Cognac, aux mensurations de rugbyman avec son mètre quatre-vingt-dix et ses cent dix kilos, n'a pas compris que les compagnies d'assurance qu'il avait démarchées refusent de l'assurer sans autre pièce que le courrier de l'OPH.

Alors, il est allé se présenter au siège de l'office, à deux pas du Champ-de-Mars, pour demander des comptes, après avoir bu quelques bières. Mais les explications données par l'hôtesse d'accueil ne lui ont pas convenu. «J'ai essayé de lui expliquer la procédure, qu'il devait d'abord visiter le logement et qu'il devait repasser ce lundi. Alors il m'a insulté et il a été menaçant. Il m'a

dit qu'il allait tout casser et il a arraché l'écran d'un ordinateur sur le comptoir.»

Le directeur est alors arrivé en renfort, pour tenter de calmer le colosse. Alors que la situation semblait s'apaiser, «il a fait trois

pas vers la sortie mais a fait demi-tour... et il m'a décoché un coup-de-poing», raconte le directeur, le nez (sans doute cassé) et l'œil encore marqués par le coup, tandis que Sosefo Kopila baisse les yeux. Lui dit ne pas se souvenir de tout.

Parce qu'il avait bu. Et quand il boit, il fait n'importe quoi. Il jure d'ailleurs qu'il n'avait pas bu depuis sa sortie de prison en septembre 2015. Il venait de purger une peine de quatre ans pour des violences aggravées commises à Paris. Déjà en état d'ivresse.

## «J'étais frustré»

Il jure à ses victimes, assises face à lui sur le banc des parties civiles, ne pas être «un vilain garçon. En prison, on s'occupe de tout pour vous, mais quand on sort, il faut se débrouiller. Là, je n'ai rien compris à vos réponses. J'étais frustré. Je m'excuse.»

Jean-David Cavallé estime ses «excuses très tardives», ses «actes inacceptables». «La violence gratuite c'est la négation de l'intelligence», lui lance-t-il avant de requérir trois ans de prison dont un an avec sursis mise à l'épreuve, obligation de soins, de ne pas se représenter à l'OPH, de ne pas entrer en contact avec ses victimes. Il demande également un mandat de dépôt et une interdiction de séjour en Charente pour cinq ans.

Le tribunal l'a suivi sur tous les points sauf le dernier, pour permettre au prévenu de rencontrer à sa sortie de prison son deuxième petit-enfant qui devrait bientôt naître.

## Saint-Yrieix: 30 mois pour deux jours d'insultes, de menaces et de violences

Alors que le président Raffray détaille les faits reprochés au prévenu, Deniz Karakas passe la tête par l'un des trous de la vitre sécurisée de la salle d'audience et l'interrompt. «Je n'ai pas mis des coups de poing à ma femme. Je l'ai giflée. Si je lui mets un coup-de-poing, elle ne va pas se relever.» Mâchoires serrées, œil noir, le prévenu âgé de 35 ans semble toujours aussi en colère que la semaine dernière quand il a semé la terreur dans sa maison de Saint-Yrieix. Deux jours de rang, ce gérant d'un kebab angoumoisien a en effet copieusement insulté sa femme. Il l'a menacée, un couteau sous la gorge ou un fusil à pompe à la main. Il a aussi tiré un coup de feu «dans le jardin, pour me détendre».

Il a surtout violemment frappée, plusieurs fois dont une fois alors qu'elle portait leur bébé de quatre

mois dans ses bras. Il a aussi insulté et menacé sa propre mère, sa sœur, sa belle-sœur. Avant l'intervention de la police. En garde à vue, il a aussi fracassé une porte à coups de pied.

«Je regrette les faits, M. le juge.

Même moi, je ne me reconnais pas.

Ce que je veux, c'est travailler et voir mes enfants», explique-t-il. «J'ai une maîtresse depuis décembre 2014 et tout le monde est contre moi.»

Jean-David Cavallé le voit plutôt comme «un tyran domestique, qui pense que sa femme est sa chose. Il n'envisage même pas de divorcer; il fait ce qu'il veut.»

Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur et l'a condamné à 30 mois de prison dont un an avec sursis mise à l'épreuve avec maintien en détention. Surtout, il n'a plus le droit d'entrer en contact avec sa femme.

## Consommation

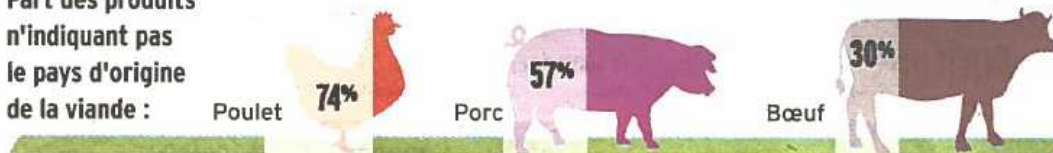
### Trop de viande «apatride» dans les produits agroalimentaires

54% des produits transformés font l'impasse sur l'origine de la viande mais cela représente les trois quarts des produits à base de poulet, plus de la moitié de ceux à base de porc, et 30% de ceux à base de bœuf, a révélé hier une étude de l'association de consommateurs UFC Que choisir. En clair, quand la viande a été travaillée par un industriel pour faire des sandwichs, des plats préparés ou de la charcuterie, l'étiquetage de provenance ne dépend que du bon vouloir... souvent inexistant, de l'industriel. La situation est meilleure du côté des marques; l'association

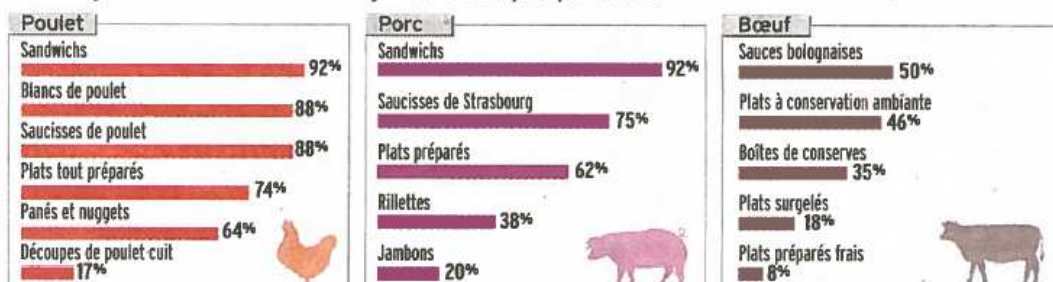
souligne que cinq grandes marques indiquent systématiquement l'origine des viandes qu'elle utilise: Le Gaulois, Charal, Marie, Findus et Zapetti. Au contraire Dalinat, Père dodu et Sodebo ne l'indiquent jamais, selon l'association.

L'association, qui a passé au crible les étiquetages de 245 aliments de consommation courante à base de viande de bœuf, de porc et de poulet pour 13 grandes marques nationales et 7 enseignes de la grande distribution, estime ainsi que l'autorégulation «ne marche pas».

Part des produits n'indiquant pas le pays d'origine de la viande :



Pourcentage d'absence d'indication d'origine dans les rayons par viande :



Source : UFC - Que choisir (Etude réalisée entre le 25 janvier et le 1er février 2016 sur l'étiquetage du pays d'origine des viandes en tant qu'ingrédient sur un échantillon de 245 produits transformés à base de viande de bœuf, de poulet et de porc, de marques nationales et de marques de distributeurs).



# La base aérienne s'ouvre pour 150 lycéens

■ «Faire découvrir l'ensemble de nos métiers.»

■ Pour la première fois hier, la BA 709 a organisé une journée pour 150 lycéens

■ «Je ne pensais pas qu'il y avait une telle diversité», résume un élève.

Maurice BONTINCK

Un chien d'assaut qui se jette à travers la fenêtre d'une voiture. Un stand pour s'essayer aux armes de guerre version softball contre des tanks en papier. Mais aussi deux avions de l'école de pilotage, des tests sportifs, le bureau de recrutement... Sans oublier les drones et son «école», la seule en France de l'armée de l'air. Hier après-midi, la toute première «journée des lycéens» organisée par la base aérienne de Cognac-Châteaubernard a sur-



Les démonstrations spectaculaires des chiens ont rythmé cette première journée des lycéens sur la base aérienne. Photos C. Barraud

pris les 150 lycéens venus de Cognac et Barbezieux. «Je ne pensais pas qu'il y avait une telle diversité des métiers dans l'armée», s'étonne Maxens, en terminale à Barbezieux. Rien que sur la base où travaillent 1.100 personnes, une cinquantaine existe dont une dizaine représentée hier. «Je n'imaginai pas qu'il y avait un service juste pour les essences», poursuit le lycéen.

D'autres élèves étaient venus en terrain plus connu. «Mon père travaille ici, j'étais déjà venue mais je n'avais pas pu voir tous ces mé-

tiers», explique cette élève de première de Beaulieu. «C'est une bonne chose pour eux de passer de l'autre côté de ces grillages qu'on longe presque tous les jours sans pouvoir y pénétrer», résume Fabienne Soupert, prof d'anglais au lycée professionnel Louis-Delage. Dans leur spécialité, ils peuvent voir aussi d'autres débouchés que la filière cognac!

Pour Étienne Faury, le colonel de la base, cette première est l'occasion de combattre quelques idées reçues. «L'armée de l'air est une armée industrielle où l'on a du mal à recruter dans des métiers manuels et techniques.» Malgré la recrudescence de «vocations» liée au contexte international et aux attentats perpétrés sur le sol français, il existe une certaine méconnaissance des différents débouchés. «On voulait montrer que derrière des métiers emblématiques comme celui de pilote, il y avait d'autres spécialités», poursuit le commandant de la base. C'est aussi pour cela que nous faisons cet effort de communication. On a du mal à recruter sur certains postes. Malgré le vent et la pluie qui ont empêché un certain nombre de démonstrations extérieures, à commencer par l'atterrissage d'un Mirage 2000, les lycéens n'ont pas manqué de surprises. En particu-



Les filles n'ont pas été les dernières à tester les avions au sol.

lier avec l'une des fiertés que la base honore discrètement: son escadron de drones. La seule unité de l'armée de l'air est basée ici en Charente et concerne 150 militaires. Certains drones sont actuellement en opérations extérieures. Mais d'autres étaient bien là, avec des instructeurs qui présentaient des vidéos spectaculaires de suivi au sol d'actions des forces spéciales françaises en Afghanistan ou en Irak. Les lycéens n'ont pas forcément posé beaucoup de questions, obnubilés par ces films... De quoi prouver par l'image qu'à la base, la palette de métiers est très large.



Les jeunes ont pu s'essayer au tir... avec des billes et sur des cibles en papier.

## Le jazz ne déplace pas les foules

**C**ent cinquante personnes, seulement, samedi soir au Castel de Châteaubernard. Le concert de Véronique Hermann-Sambin, chanteuse de jazz guadeloupéenne n'a pas attiré la foule. La qualité musicale était pourtant au rendez-vous, grâce à des musiciens hors pair, comme Frédéric Nardin, aux claviers. «Est-ce que quelqu'un parle la

langue créole dans la salle ? Guadeloupéen, guyanais, haïtien ou réunionnais ?» a demandé Véronique Hermann-Sambin avant d'inviter les spectateurs à apprendre un mot en créole.

«*Toutouni cela veut dire "à poil" c'est-à-dire tout nu. C'est comme cela que je suis devant vous, malgré les apparences, quand je monte sur scène.*»



L'exotisme a régné grâce au ton donné par le titre de l'album: «Basalte». Photo CL